

PROCES-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 18 JUILLET 2023

Le mardi dix-huit juillet deux mil vingt-trois, le Conseil Communautaire s'est réuni à la Salle du Casino de SARREBOURG, sous la présidence de Monsieur Roland KLEIN, Président, à la suite de la convocation adressée le 12/07/2023, conformément à l'article L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents :

Délégués titulaires :

M-R APPEL, R. ASSEL, M. BACHET, F. BAUMANN, F. BECK, F. BECKER, D. BERGER, H. BLONDLOT, L BOUDHANE, G. BURGER, M-V BUSCHEL, A. CHABOT, A. CANFEUR, C. CHRISTOPHE, S. ERMANN, M. FROEHLICHER, C. GASSER, D. GEORGES, R. GILLIOT, M. HENRY, P. HERRSCHER, K. HERZOG, J. HICK, S. HOLTZINGER, J-L HUBER, B. JACQUES, J-P JULLY, H. KAMALSKI, F. KLEIN, P. KLEIN, D. LERCH, G. LEYENDECKER, D. LOUTRE, A. LITTNER, N. MANGIN, D. MARCHAL, R. MARCHAL, C. MARTIN, P. MARTIN, F. MATHIS, J-M MAZERAND, Z. MIZIULA, L. MOORS, H. MORQUE, M. PELTRE, B. PIATKOWSKI, J-Y SCHAFF, M. SCHIBY, S. SCHITTLY, B. SIMON, P. SINTEFF, P. SORNETTE, A. STAUB, C. THIRY, J-M WAGENHEIM, B. WEINLING, C. ZIEGER

Délégué titulaire excusé :

M-F BECKER

Délégués titulaires non excusés :

E. RIEHL, B. JENIE, A. GENIN, M. BARTEL, R. UNTERNEHR, M. KLEINE, F. KLOCK, C. SIMERMAN, F. GAUTHIER, R. RUDEAU, B. HELLUY, L. MOALLIC, J-J REIBEL, G. FIXARIS, C. ETIENNE, R. BOUR, J. WEBER, C. ARGANT, C. BOUDINET, E. HOLTZCHERER, A. UNTEREINER, J-L RONDOT, K. COLLINGRO, G. BAZARD, C. BENTZ, N. BERBER, V. FAURE, C. HENRY, A. JEANDEL, E. KREKELS, F. KUHN, C. VIERLING, R. BIER, S. HORNSPERGER, M. ANDRE, J. BARTOLIK, B. KRAUSE

Délégués suppléants :

L. MERCY, T. DUVAL, A. MAIRESSE, A. HIRAULT

Procurations :

E. DENNY à S. ERMANN, C. ERHARD à P. MARTIN, P. MICHEL à F. BECKER, J-L NISSE à F. BECK, M. POIROT à M-V BUSCHEL, J-L CHAIGNEAU à P. KLEIN, F. DI FILIPPO à L. MOORS, A. MARTY à R. KLEIN, B. PANIZZI à L. BOUDHANE, S. WARNERY à A. CANFEUR, N. PIERRARD à M-R APPEL

Secrétaire de séance :

L. MOORS

Le Président procède à l'appel et constate que le quorum est atteint.

ORDRE DU JOUR

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

DECISIONS DU PRESIDENT PRISES PAR DELEGATION

APPROBATION DU PROCES-VERBAL

FINANCES

2023-102 Renouvellement de cartes d'achat

2023-103 Subventions aux associations – Juillet 2023

ASSAINISSEMENT

2023-104 Approbation du zonage assainissement et pluvial – Commune de REDING

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

2023-105 Pensionnat de FENETRANGE – Convention financière avec la commune de FENETRANGE

2023-106 Pensionnat de FENETRANGE - Concours de maîtrise d'œuvre

2023-107 Pensionnat de FENETRANGE – Groupement de commandes

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

De nouvelles modalités sont applicables aux modalités d'envoi des convocations, à la rédaction du procès-verbal et aux secrétaires de séance des organes délibérants, à savoir :

- Le même Secrétaire de Séance ne peut être désigné de façon récurrente ;
- Le procès-verbal de séance doit être signé par le Président de l'Assemblée et le Secrétaire de Séance ;
- Les délibérations sont signées pas le Président et le Secrétaire de Séance.

Est désigné Secrétaire de Séance : Monsieur Laurent MOORS

DECISIONS DU PRESIDENT PRISES PAR DELEGATION

Conformément à l'article L.5211-10 du CGCT et en vertu de la délibération du 12/01/2017, Monsieur le Président rend compte au Conseil Communautaire des décisions prises par délégation, à savoir :

80	Objet	Entreprise	Montant HT	Date	Service
20	Sous traitance SBTP Marché Entretien voiries et ZAC	SBTP	11 700,00 €	25/05/2023	Patrimoine
21	Sous traitance AREPUB Marché Panneaux RIS	AREPUB	12 160,00 €	15/06/2023	Patrimoine
22	Virement de crédit 022 --> 67	GEMAPI	1 110,00 €	19/06/2023	GEMAPI

APPROBATION DU PROCES-VERBAL

Le procès-verbal de la séance du 29 juin 2023 sera approuvé lors d'un prochain Conseil Communautaire.